

**COMPTE – RENDU RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR  
Le mardi 11 novembre 2025 – WAVRIN (59)**

Membres présents : Mesdames Léa BAYARD, Véronique CARRIERE, Solange LEGRAND, Céline OLIVIER, Delphine PLUQUET, Angeline PRUVOST et Betty ROLLET, messieurs Jean-Bernard CAILLEAU, David CHARTRES, Éric GIRAUDON et Jean-Pierre LEPOINTE.

Membres absents excusés : Mesdames Murielle GLIBERT, Najet EL MEDIOUNI et Nawel NEMICHE, messieurs Jérôme BASTARD, Fabrice BONNET, Christophe CARON, Michel DESTOMBES, Ludovic FIRMIN et Pierre SOUDRY.

**1- Point financier :**

Le trésorier, Jean-Bernard CAILLEAU, indique que les comptes sont à jour et sans surprises à cette période de l'année compte tenu des factures de licences, de mutations et d'engagements en compétitions, à recouvrer par les clubs. Certains clubs ont de grosses factures à payer étant donné leur nombre de licenciés mais rien d'inquiétant. Certains ont déjà défini des échéanciers de paiement avec le comptable car ils sont dans l'attente de subventions des collectivités territoriales (municipalités, départements, régions).

De même, la ligue est en attente du reversement par la FFHB de la mise à disposition des salariés de la ligue.

Jean-Pierre LEPOINTE indique que le CTI ne sera payé que par fraction à la ligue puis aux comités qu'à compter du mois de décembre 2025. Les comités ont été informés.

Jean-Bernard CAILLEAU souhaite qu'une commission des finances soit mise en place et interroge sur la réflexion d'un éventuel dépôt de plainte contre les dirigeants sont responsables de la défaillance financière des clubs en difficultés (APH, Lomme, Villeneuve d'Ascq)

Jean-Pierre LEPOINTE indique que ce n'est pas dans son intention pour le moment, qu'il souhaite attendre les décisions judiciaires concernant les deux clubs du nord.

Jean-Bernard CAILLEAU informe les membres du CD qu'une étude de réaménagement de la ligue est en cours en ce qui concerne le chauffage et les lumières.

En attendant, afin que les salariés évoluent dans un environnement de travail plus agréable, ils ont contribué au réaménagement des locaux, au rafraîchissement des murs, ...pour un coût de 2500 euros, somme très raisonnable. Leur travail est à saluer.

Le garage a été vidé, il conviendra de décider s'il faut le garder.

Jean-Bernard CAILLEAU précise qu'un point a été fait avec le prestataire informatique « ENOVA ». Deux serveurs inutiles ont été supprimés pour faciliter l'organisation. Les contrats de prestation sont modifiés, correspondent mieux aux besoins et génèrent une économie financière.

**2- Point des commissions**

- CTD : Instructions de 3 dossiers pour des faits d'incivilité (2 dans le Pas de Calais et 1 dans la Somme)

Pour la Somme, quand les rapports auront été adressés, décision du CD de suspendre les joueurs incriminés par mesure conservatoire. Selon les résultats de l'instruction, la commission d'éthique pourra être saisie.

Les membres de la commission ont déposé plainte contre le président de Caudry, qui a cité et insulté les membres sur les réseaux sociaux. Le président de la ligue, en accord avec les membres du CD réunis ce jour, délègue la gestion et le traitement de ce dossier à la commission de discipline nationale.

- CSR : 23 068 licences qualifiées à date

Sur les 5 comités, 3 sont en retard (-) à date par rapport à 2024

Aisne = -133

Nord = + 99

Oise = -117

Pas de Calais = -60

Somme = +130

Le taux de conversion (licences créées en 2024 renouvelées en 2025) est de 53%

4016 licenciés ont renouvelé leur licence dans le même club et 184 ont muté

1258 mutations dont beaucoup éligibles à la gratuité

Beaucoup d'anomalies FDME ont été constatées pour défaut d'attestation d'honorabilité alors que celle-ci est obligatoire pour les plus de 16 ans

1<sup>er</sup> constat = avertissement pour laisser le temps en club de corriger

2<sup>nd</sup> constat et suivants = amende

Une prochaine réunion de la commission est à programmer en présentiel avec le président de la ligue et la VP référente dans laquelle il faudra faire le point sur l'homologation des salles entre autres sujets.

- COC : Nous en sommes à la 6<sup>ème</sup> journée pour les adultes et la 5<sup>ème</sup> pour les jeunes, le début de saison se déroule dans le calme même si l'on compte déjà 11 demandes de report.

Le projet de modification des championnats jeunes, dont l'objectif est de le rendre plus attractif, est en cours de construction depuis septembre 2025. Cela a d'abord consisté en un état des lieux, puis de faire des propositions.

L'objectif étant de faire une proposition aux clubs en janvier 2026 pour une mise en application lors de la saison 2026-2027 après l'avoir soumis au vote lors de l'AG de mai 2026.

Quelques soucis sont remontés concernant les conventions entre clubs. Pour rappel, l'objectif des conventions était de supprimer les fusions.

Il conviendrait de revoir le modèle car il est constaté que jeunes sont dans la liste de plusieurs conventions et certains jouent dans 3 collectifs sur le même week-end.

Ainsi, pour les conventions régionales, il pourrait être proposé que :

- 1 joueur ne pourra pas être dans la liste de deux ou plusieurs conventions ;
- Fournir au départements la liste des joueurs.
- CRL : Un dossier de réclamation déposé depuis le début de saison et traité par la commission.
- CTA : formation des arbitres. Il est étonnant de constater que durant un stage territorial comportant la formation de 6 arbitres, 3 suiveurs et 1 salarié de la ligue soit mobilisé. Ce qui engendre un coût de 50 euros par suiveur, auxquels s'ajoutent les repas et les frais de déplacement.

Jean-Pierre LEPOINTE indique qu'il faudra travailler sur une organisation différente avec le président de la CTA.

David CHARTRES rappelle qu'il n'y a plus de référent en charge du bassin amiénois pour l'arbitrage, est-il possible d'en nommer un, en sachant que Serge ROLKOWSKI est candidat à sa propre succession. Même si le bassin est directement géré par la CTA, les clubs de la Somme, font part de leur mécontentement sur les désignations et la formation.

Jean-Pierre LEPOINTE répond qu'il en fera part au président de la CTA dès son retour du Japon.

### **3- Handmania : école de formation samedi 11 avril et dimanche 12 avril 2026 à Billy-Montigny**

Le travail se poursuit et le calendrier sera défini prochainement. L'accueil à Billy a été sollicité, le président était en attente de la réponse du maire. Ce dernier a indiqué que l'accueil n'était plus possible.

Un nouveau site a été sollicité à Marcq-en-Baroeul.

Le comité de pilotage du 30 novembre 2025 permettra de définir les thématiques qui seront abordés lors des deux journées de formation (arbitrage, entraîneurs, dirigeants). Un match, support de formation, pourrait avoir lieu le samedi soir. Les équipes des pôles (filles et garçons) et leurs entraîneurs pourront être les « supports » de certaines formations.

A noter que les formations suivies seront comptabilisées dans la CMCD 2026 des clubs, comme en 2025.

Angéline PRUVOST indique que le budget de fonctionnement a été fixé selon les mêmes critères et montants qu'en 2025. Le trésorier fait remarquer qu'il a été respecté en 2025 et peut donc être reconduit à l'identique.

Angéline PRUVOST conclut en indiquant que l'équipe va aussi travailler à partir sur les tarifs d'inscriptions aux formations afin de les simplifier. Le tout sera présenté prochainement aux élus.

L'objectif étant d'accueillir au moins 1/3 des clubs du territoire, soit 48 clubs et 100 participants licenciés.

A noter que certains contacts de personnalités ont été menés et sont en attente de confirmation de leur présence.

### **4- Réunions de bassins ITFE + arbitrage**

Sur l'ensemble des 7 réunions organisées sur le territoire, nous avons pour enregistrer la présence de 51 clubs sur 131.

Les sujets abordés ont porté sur la formation et l'arbitrage, dont l'évolution de certaines règles et il a été de nouveau demandé à tous les clubs, comme ils s'y étaient engagés lors du vote de confiance de l'AG 2025, de faire suivre le module « tous unis » aux membres de leur CA et à leurs dirigeants.

Un courrier sera d'ailleurs adressé à tous les clubs en ce sens.

Angéline PRUVOST fait remarquer qu'il conviendrait que ces réunions deviennent davantage des réunions de rentrée, sans que les thèmes abordés portent exclusivement sur l'arbitrage ou la formation par exemple, mais que d'autres sujets puissent être mis à l'ordre du jour. Même si de nombreux clubs sont présents, cela pourrait renforcer l'attractivité de ces réunions. Il ne s'agit pas non plus que les mêmes sujets soient abordés sur la même période durant la réunion de rentrée des comités, comme cela a pu être le cas dans la Somme, créant ainsi une redondance.

Enfin, il faudra prévoir de diffuser le calendrier global de toutes les réunions sur tous les sites pour tous les clubs afin que chacun d'entre eux puisse choisir de se rendre à la réunion qu'il souhaite.

### **5- Questions diverses**

Jean-Pierre LEPOINTE fait un point sur les équipes du territoire évoluant dans le championnat national à date :

D1 M : USDK en difficulté

D1 F : Tout va bien pour SAINT- AMAND (même s'il est à déplorer qu'aucune joueuse ne soit issue du territoire) et c'est compliqué pour SAMBRE-AVESNOIS

N2M : Mélantois en difficulté

N2F : Saint-Quentin en difficulté

N3M : Villeneuve d'Ascq s'en sort plutôt bien malgré les difficultés du club.

L'objectif étant de maintenir, voire faire remonter, les équipes de la MEL à un niveau supérieur.

Depuis cet été, Jean-Pierre LEPOINTE accompagne deux clubs en difficultés financières :

- Villeneuve d'Ascq : nouvelle équipe dirigeante. Le club est pour l'instant en redressement judiciaire mais cela ne devrait pas aller jusqu'à la liquidation.
- Lomme : la justice devrait prononcer la liquidation judiciaire. Jean-Pierre LEPOINTE a mobilisé toutes les structures fédérales. Le club et la ligue sont en attente de la décision de la justice. Il y aurait la création d'une nouvelle association à laquelle le numéro d'affiliation pourrait être transféré.

Jean-Pierre LEPOINTE transmet les lieux des tournois de France de préparation des équipes de France aux championnats internationaux :

Féminines : Le tournoi de France se déroulera à Dunkerque du 21 au 23 novembre 2025 par l'accueil des équipes de l'Angola et du Japon avant le départ pour le championnat du monde (malgré la proposition faite à Amiens, qui n'a pas donné de réponse, les élus de la métropole se plaignent aujourd'hui de ne pas accueillir le tournoi).

A l'occasion de ce week-end, le président de la FFHB signera une convention avec la CUD en vue de l'utilisation de la nouvelle salle, qui sera construite à Dunkerque « le Boréal » et inaugurée en 2028, pour une prochaine compétition internationale en 2030.

Masculins : Le tournoi de France se déroulera à Paris la Défense Arena du 9 au 11 janvier 2026 par l'accueil des équipes de la Slovénie et de l'Autriche avant le départ pour le championnat d'Europe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 14 heures.

Compte-rendu conforme aux échanges et délibérations des membres du comité directeur.

Fait à Amiens, le 12 novembre 2025.

La Secrétaire de séance



**Delphine PLUQUET**

Le Président de la ligue des Hauts-de-France de Handball



**Jean-Pierre LEPOINTE**